

AUTORITES CONTRACTANTES, ENVOYEZ-NOUS VOS ANNONCES SUR LES  
MARCHES PUBLICS A : [soumiguindo@gmail.com](mailto:soumiguindo@gmail.com)  
**LA PUBLICATION EST GRATUITE !**  
POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE APPELEZ AUX  
**76 37 98 86 OU 20 29 40 12**

**GRATUIT**



Autorité de  
Régulation des Marchés  
Publics et des  
Délégations de Service  
Public

# Le BULLETIN DES MARCHES PUBLICS



N°54  
Du Mardi  
13 Juin  
2017

## SOMMAIRE

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES**

<b>MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE.....</b>	<b>P. 2-7</b>
<b>HOPITAL GABRIEL TOURE.....</b>	<b>P. 8-9</b>
<b>MINISTERE DES MINES.....</b>	<b>P. 10</b>
<b>OFFICE DU NIGER.....</b>	<b>P. 11-12</b>
<b>PROJET DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME ET LES MALADIES TROPICALES NEGLIGEES AU SAHEL.....</b>	<b>P. 13-14</b>

### **DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DE PRIX A COMPETITION OUVERTE**

<b>MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE.....</b>	<b>P. 15-21</b>
--	-----------------

### **AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET**

<b>AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>P. 22</b>
<b>PROJET DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME ET LES MALADIES TROPICALES NEGLIGEES AU SAHEL.....</b>	<b>P. 23-24</b>

### **RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES**

<b>HOPITAL DU MALI.....</b>	<b>P. 25-29</b>
<b>DECISION DU CRD.....</b>	<b>P. 30-31</b>

**CONSULTEZ AUSSI LE BULLETIN SUR LES MARCHES PUBLICS ET LA REVUE**

**« LA REGULATION DES MARCHES PUBLICS » SUR NOTRE SITE WEB :**

**[www.armds.gouv.ml](http://www.armds.gouv.ml) dans la rubrique : Information**

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

AOON°0348/F-2017

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « ESSOR » n°18283 du 16 octobre 2016 et n°18366 du 21 février 2017.

2. Le **Ministère de l'Education Nationale** dispose de fonds sur la convention n°306/IP/2016 MEN-AGETIER, afin de financer le **programme intérimaire** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **pour l'acquisition de kits ustensiles pour certaines écoles à cantine**.

3. Le **Ministère de l'Education Nationale** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition de kits ustensiles pour certaines à cantine en trois (03) lots** :

**Lot 1 : Acquisition de kits ustensiles pour 11 écoles à cantine dans la région de Mopti ;**  
**Lot 2 : Acquisition de kits ustensiles pour 10 écoles à cantine dans la région de Tombouctou ;**  
**Lot 3 : Acquisition de kits ustensiles pour 09 écoles à cantine dans la région de Gao.**

Un soumissionnaire peut postuler pour un ou les trois (03) lots et être attributaire des trois (03) lots.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article **50**, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

- **Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale**
- **Mohomodou TAÏFOUR:** mohomodoutaifour@yahoo.fr;
- **Mohamed Moulaye TRAORE:** m\_moulaye2001@yahoo.fr;
- **TIMBELY Dinding YEBEDIE:** dindingyebodie@yahoo.fr;

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Bureau du Régisseur d'avances 2<sup>ème</sup> étage. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi pendant les heures de service.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

## Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Le chiffre d'affaires moyen des années 2014, 2015 et 2016 doit être au moins égal à 40 000 000 F CFA. Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'Ordre pour au maximum pour les années 2014, 2015 et 2016. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts »;

Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à **16 000 000 F CFA pour le lot 1, 11 000 000 F CFA pour le lot 2 et 20 000 000 F CFA pour le lot 3** (l'attestation doit être conforme au modèle annexé dans le présent dossier).

## Expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

**Au moins deux (02) marchés de fourniture kits ustensiles avec une valeur minimale par marché similaire de 20 000 000 F CFA.** Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par les attestations de bonne exécution, les procès -verbaux de réception et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants ou tout document émanant d'institutions publiques ou parapubliques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2014 à 2016. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part monétaire des kits ustensiles ne doit pas être inférieure à 20 000 000 F CFA.

7. Les intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** chez le **régisseur d'avances, 2ème étage**. La méthode de paiement sera *en espèce ou par chèque certifié ou par virement Bancaire* suivant les coordonnées ci-après : Banque : **Banque Malienne de Solidarité (BMS) SA**, Code Banque : **ML 102**, Code Guichet : **01001**, Numéro de compte : **001680603801-93**. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par **courrier électronique ou remis sur place en support papier**.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale, secrétariat Général, 2<sup>ème</sup> étage au plus tard le **11 juillet 2017 à 09 heures 30 minutes TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

**Lot 1 : 1 600 000 Francs CFA ;**

**Lot 2 : 1 100 000 Francs CFA ;**

**Lot 3 : 2 000 000 Francs CFA.**

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **11 juillet 2017 à 09 heures 45 minutes** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale au rez de chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex flamboyant.**

Bamako, le

P/Le Ministre, P.O  
Le Secrétaire Général

**Moumine TRAORE**  
Chevalier de  
l'Ordre National

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

**AOON N°0358/F - 2017**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « **L'ESSOR** » n°18283 du 18 octobre 2016 et n°18366 du 21 février 2017.
2. Le **Ministère de l'Education Nationale** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **le programme intérimaire**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **pour la fourniture de petits matériels pour les écoles fondamentales**.
3. Le **Ministère de l'Education Nationale** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la fourniture de petits matériels pour les écoles fondamentales en lot unique**.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article **50**, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :
  - Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale
  - Mohomodou TAÏFOUR: mohomodoutaifour2000@yahoo.fr;
  - Mohamed Moulaye TRAORE : m\_moulaye2001@yahoo.fr;
  - TIMBELY Dinding YEBEDIE : dindingyebodie@yahoo.fr;

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : bureau du régisseur d'avances, 2<sup>ème</sup> étage. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi pendant les heures de service.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

## **Capacité financière**

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Le chiffre d'affaires moyen des années 2014, 2015 et 2016 doit être au moins égal à **40 000 000 F CFA**. Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'Ordre pour au maximum pour les années 2014, 2015 et 2016. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts »;

Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à **30 000 000 F CFA** (l'attestation doit être conforme au modèle annexé dans le présent dossier).

## **Expérience**

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

**Au moins deux (02) marchés de fournitures scolaires (cahiers, livres ou manuels, stylos à bille, matériels de géométrie) avec une valeur minimale par marché similaire de 20 000 000**

F CFA. Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par les attestations de bonne exécution, les procès -verbaux de réception et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants ou tout document émanant d'institutions publiques ou parapubliques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2014 à 2016. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part monétaire des fournitures scolaires (cahiers, livres ou manuels, stylos à bille, matériels de géométrie) ne doit pas être inférieure à 20 000 000 F CFA.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** chez le **régisseur d'avances, 2ème étage**. La méthode de paiement sera *en espèce ou par chèque certifié ou par virement Bancaire* suivant les coordonnées ci-après : Banque : **Banque Malienne de Solidarité (BMS) SA**, Code Banque : **ML 102**, Code Guichet : **01001**, Numéro de compte : **001680603801-93**. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par *courrier électronique ou remis sur place en support papier*.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :
  - Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale, secrétariat Général, 2<sup>ème</sup> étage au plus tard le **10 juillet 2017 à 09 heures 30 minutes TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **3 000 000 Francs CFA**.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10 juillet 2017 à 09 heures 45 mn** l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale au rez de chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex flamboyant.**

P/Le Ministre, P.O

Le Secrétaire Général

Moumine TRAORE

Chevalier de l'Ordre National

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

AOON°0359/F-2017

12.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « ESSOR » n°18283 du 16 octobre 2016 et n°18366 du 21 février 2017

13.Le **Ministère de l'Education Nationale** dispose de fonds sur la convention n°306/IP/2016 MEN-AGETIER, afin de financer le **programme intérimaire** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **pour la fourniture de matières d'œuvres**.

14.Le **Ministère de l'Education Nationale** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la **fourniture de matières d'œuvres en lot unique**.

15.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article **50**, et ouvert à tous les candidats éligibles.

16.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

- **Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale**

- **Mohomodou TAÏFOUR:** mohomodoutaifour@yahoo.fr;
- **Mohamed Moulaye TRAORE:** m\_moulaye2001@yahoo.fr;
- **TIMBELY Dinding YEBEDIE:** dindingyebedie@yahoo.fr;

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après  
Bureau du Régisseur d'avances 2<sup>ème</sup> étage. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi pendant les heures de service.

17.Les exigences en matière de qualifications sont :

1. **Capacité financière**

2. Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Le chiffre d'affaires moyen des années 2014, 2015 et 2016 doit être au moins égal à la moitié du montant de son offre. Les chiffre d'affaires moyen des années 2014, 2015 et 2016 doit être au moins égal à **50 000 000 F CFA**. Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'Ordre pour au maximum pour les années 2014, 2015 et 2016. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts »;

Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à **50 000 000 F CFA** (l'attestation doit être conforme au modèle annexé dans le présent dossier).

## Expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

**Au moins deux (02) marchés de fournitures de matières d'œuvres pour les établissements d'enseignement technique et professionnel avec une valeur minimale par marché similaire de 25 000 000 F CFA. Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par les attestations de bonne exécution, les procès -verbaux de réception et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants ou tout document émanant d'institutions publiques ou parapubliques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2014 à 2016. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part monétaire des fournitures de matières d'œuvres pour les établissements d'enseignement technique et professionnel ne doit pas être inférieure à 25 000 000 F CFA.**

18. Les intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** chez le **régisseur d'avances, 2ème étage**. La méthode de paiement sera *en espèce ou par chèque certifié ou par virement Bancaire* suivant les coordonnées ci-après : Banque : **Banque Malienne de Solidarité (BMS) SA**, Code Banque : **ML 102**, Code Guichet : **01001**, Numéro de compte : **001680603801-93**. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par *courrier électronique ou remis sur place en support papier*.

19. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale, secrétariat Général, 2<sup>ème</sup> étage au plus tard le **07 juillet 2017 à 09 heures 30 minutes TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

20. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **5 000 000 Francs CFA**.

21. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

22. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07 juillet 2017 à 09 heures 45 minutes** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale au rez de chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex flamboyant.**

P/Le Ministre, P.O

Le Secrétaire Général

**Moumine TRAORE**

Chevalier de  
l'Ordre National



# AVIS D'APPEL D'OFFRES

8

MINISTERE DE LA SANTE ET  
DE L'HYGIENE PUBLIQUE  
*(Signature)*

REPUBLICQUE DU MALI

-0-0-0-0-0-

SECRETARIAT GENERAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

\*\*\*\*\*

CHU GABRIEL TOURE

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

*CHU Gabriel TOURE*

*L'Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°005/MSHP-SG-CHU GT du 31 mai 2017, relatif à la fourniture de réactifs, de consommables et de petits matériels de laboratoire au CHU Gabriel TOURE en deux (02) lots distincts*

Le *CHU Gabriel TOURE* dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer *la* fourniture de réactifs, de consommables et de petits matériels de laboratoire au *CHU Gabriel TOURE* en deux (02) lots distincts, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *de réactifs et de consommables de laboratoire*.

1. Le *CHU Gabriel TOURE* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : fourniture de réactifs, de consommables et de petits matériels de laboratoire au *CHU Gabriel TOURE*. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50, et ouvert à tous les candidats éligibles.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur Administratif du *CHU Gabriel TOURE*, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Direction Administrative, Centre Commercial, BP : 267 - Tél. : (223) 20 22 27 12 Fax : 20 22 60 90 de 08 heures à 16 heures.
3. Les exigences en matière de qualifications sont : l'expérience, la capacité financière et la capacité technique. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement<sup>1</sup> d'une somme non remboursable de *cent mille (100 000) FCFA* à l'adresse mentionnée ci-après *caisses du bureau des entrées*. La méthode de paiement sera *en espèces*. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par version physique ou électronique.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Direction Administrative, Centre Commercial, BP : 267 - Tél. : (223) 20 22 27 12, Fax : 20 22 60 90 au plus tard **le mercredi 28 juin 2017 à 10 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

<sup>1</sup> Le prix demandé doit être *un juste prix* c'est-à-dire destiné à rembourser l'Autorité contractante du coût d'impression du DAO, du courrier et d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Les niveaux du prix ne doivent pas dissuader les candidats de participer à la procédure de mise en concurrence.

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de *deux millions (2 000 000) FCFA par lot.*

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le *mercredi 28 juin 2017 à 10 heures* à l'adresse suivante : *Direction Générale du CHU Gabriel TOURE, Salle de réunion 3<sup>ème</sup> étage Bâtiment Administratif.*



A PUBLIER DANS LE JOURNAL L'ESSOR  
PENDANT DEUX (02) JOURS DE SUITE

## MINISTERE DES MINES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°003/SG-MM/2017

#### Acquisition d'une sondeuse pour le compte du Programme pour le Développement des Ressources Minérales (PDRM)

**1- Objet :** le Ministère des Mines (MM) lance un Appel d'Offres pour l'**acquisition d'une sondeuse pour le compte du Programme pour le Développement des Ressources Minérales (PDRM)**. Le présent marché sera financé sur Budget National Exercice 2017.

**2-** La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50, et ouvert à tous les candidats éligibles.

**3- Acquisition du dossier :** les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le DAO ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100.000) Francs CFA dans le bureau du Chargé des Marchés et Contrats de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère des Mines, Tel : 20 01 36 50/ 20 01 35 56 / 20 01 36 61 à la Cité Administrative de Bamako (bâtiment n°3) 2<sup>eme</sup> étage « bureau 312 » de 8 heures 00 mn à 16 heures 00 mn.

Les offres resteront valables pour une durée de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

**4- Date limite de dépôt des offres :** les offres doivent être présentées en langue française en trois (03) exemplaires dont une (01) copie originale. Elles doivent être déposées à l'adresse ci-indiquée au plus tard **le 23 juin 2017 à 10 heures 00 minute** et être accompagnées d'une garantie de soumission de Huit Millions (8 000 000) F CFA.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 23 juin 2017 à 10 heures 30** minutes, dans la salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère des Mines (bâtiment n°3) bureau 339/2<sup>eme</sup> étage à la Cité Administrative.

**NB :** pour toute autre information, adressez-vous au Chargé des Marchés et Contrats à l'adresse ci-dessus mentionnée.

*P/Le Ministre P.O  
Le Secrétaire Général*

*Lamine Alexis DEMBELE  
Chevalier de l'Ordre National*

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

République du Mali  
Un Peuple - Un But - Une Foi

OFFICE DU NIGER

.....  
DIRECTION GENERALE



## Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

### DIRECTION GENERALE OFFICE DU NIGER DOSSIER

#### D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2017/PDG-ON

**Objet :** Relatif à la Fourniture de 105 Motos dont 75 motos de 125 cm<sup>3</sup> de type SANYA 8 ou similaires pour homme et 30 motos de 110 cm<sup>3</sup> pour femme pour l'encadrement technique de l'Office du Niger.

**Référence :**

**Du DAO**

**AAOO N° /PDG-ON-2017**

3. L'Office du Niger dispose de fonds son budget 2017, afin de financer le Projet Relatif à la Fourniture de 105 Motos 125 cm<sup>3</sup> dont 75 motos SANYA 8 ou similaires pour homme et 30 motos pour femme pour l'encadrement technique de l'Office du Niger, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché Relatif à la Fourniture de 105 Motos 125 cm<sup>3</sup> dont 75 motos SANYA 8 ou similaires pour homme et 30 motos pour femme pour l'encadrement technique de l'Office du Niger.
4. L'Office du Niger sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de 105 Motos dont 75 motos de 125 cm<sup>3</sup> de type SANYA 8 ou similaires pour homme et 30 motos de 110 cm<sup>3</sup> pour l'encadrement technique de l'Office du Niger.
5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 44, et ouvert à tous les candidats éligibles.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de l'Office du Niger, Boulevard de l'Indépendance, Quartier Administratif. BP: 106 Tél: (223) 21320292 Fax: (223) 21320143 SEGOU, mail : btraoreon@gmail.com; toure\_oumar@yahoo.fr; et prendre connaissance du document d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Direction Administrative et Financière de l'Office du Niger, Séguéla, BP 106, tel 21 320 292, fax 21 320 143, Boulevard de l'Indépendance, Quartier administratif, Séguéla, Service Procédures et Marchés.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :  
**Capacité financière**

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

***Avoir chiffre d'affaires moyen au titre des années 2013, 2014 et 2015 d'un montant au moins égal à cent cinquante millions (125 000 000) F CFA).***

## **Capacité technique et expérience**

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

**Avoir exécuté au moins trois (03) marchés similaires avec procès-verbaux de réception ou attestations de bonne exécution.**

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement en espèce d'une somme non remboursable de *soixantequinze mille (75 000) F CFA* à l'adresse mentionnée ci-après : ***Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Office du Niger.***

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ***Secrétariat Particulier de la Direction Générale de l'Office du Niger*** au plus tard le 13 juillet 2017 à *10 H 00 mn*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un *million (1 000 000) F CFA* conformément à l'article 69 du *Code des marchés publics*.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mercredi 13 juillet 2017 à *10 H 00 mn* à l'adresse suivante :

13. Adresse : ***Salle de conférence de la Direction Générale de l'Office du Niger***  
Quartier administratif, Boulevard de l'Indépendance, Tél :(223) 21 320 292

Boîte postale : 106.

**Le Président Directeur Général**

République du Mali

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Secrétariat Général

**Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel  
(PPMTNS)**

## Avis d'Appel d'offres (AA0)

**Appel d'Offres National N° 03-2017/AON/MSHP-SG-PPMTNS**

**Pour la fourniture et pose de 76 incinérateurs avec accessoires pour 19 CSRef et 57 CSCOM**

1. Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel (PPMTNS), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture et pose de 76 incinérateurs avec accessoires pour 19 CSRef et 57 CSCOMs.

2. L'Unité de Coordination du Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel (PPMTNS) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et pose de 76 incinérateurs avec accessoires pour 19 CSRef et 57 CSCOMs, y compris les services connexes, **en deux lots comme suit :**

- **Lot n° 1** : 56 incinérateurs dans les régions de Kayes (12), Koulikoro (4), Sikasso (24), Ségou (4) et Mopti (12) ;
- **Lot n° 2** : 20 incinérateurs dans les régions de Tombouctou (8), Gao (4), Kidal (4) et Ménaka (4).

Le délai maximum de livraison des fournitures est de quatorze (14) semaines pour compter de la date de notification du marché adressée au Fournisseur par l'Acheteur.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « *Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID* », édition de Janvier 2011 révisée en juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel ; Docteur Lamine DIARRA, Email : [Ldiarra555@gmail.com](mailto:Ldiarra555@gmail.com) avec copie à [drahmaiga@yahoo.fr](mailto:drahmaiga@yahoo.fr) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures GMT.

5. Les exigences en matière de qualifications sont indiquées dans la Section III : Critères d'évaluation et de qualification du dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera soit en espèces contre reçu au niveau du Comptable du Projet, soit par chèque bancaire certifié en faveur du Projet.

Après paiement, le document d'Appel d'offres sera retiré directement par le candidat auprès de l'Unité de Coordination du Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées du Sahel ou transmis par courriel électronique (en fichier non modifiable) ou envoyé par courrier express à la charge du candidat.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **12 juillet 2017 à 10 heures 00 mn GMT**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous le **12 juillet 2017 à 10 heures 10 mn GMT**. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **Trois millions sept cent mille (3 700 000) francs CFA pour le lot n° 1 et de Un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA pour le lot n° 2**, ou leurs montants équivalents dans une monnaie librement convertible.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées du Sahel  
A l'attention de : Docteur Lamine DIARRA, Coordinateur

Quartier ACI 2000, Rue 407, Lot 3308 (ex CFCT), face à la Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire, contigu au siège de la Commission Nationale Chargée des Réfugiés (CNCR),  
Numéro de téléphone : (+223) 95 34 32 32 ou 76 10 49 98 ou 76 43 73 34 ; Bamako (République du Mali).

Bamako, le 05 mai 2017  
**Le Coordinateur du Projet**

**Dr Lamine DIARRA**  
*Chevalier de l'Ordre National*



Ministère de l'Education Nationale

=====

République du Mali  
Un Peuple – Un But – Une Foi

=====

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX  
A COMPETITION OUVERTE (DRPO)

DRPO N°0355/F – 2017

12. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **quotidien « L'ESSOR » n°18283 du 18 octobre 2016 et n°18366 du 21 février 2017.**
13. Le **Ministère de l'Education Nationale** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **le programme intérimaire**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **pour la fourniture de pièces de rechange pour matériels de froid.**
14. Le **Ministère de l'Education Nationale** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la livraison de pièces de rechange pour matériels de froid en lot unique.**
15. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) telle que définie à l'article 24 de l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant du code des marchés publics du Mali, et ouvert à tous les candidats éligibles.
16. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :
  - Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale
  - Simbo TOUNKARA: mohomodoutaifour@yahoo.fr;
  - Mohamed Moulaye TRAORE : m\_moulaye2001@yahoo.fr;
  - TIMBELY Dinding YEBEDIE : dindingyebodie@yahoo.fr;et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) à l'adresse mentionnée ci-après : bureau du régisseur d'avances, 2<sup>ème</sup> étage. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi pendant les heures de service.
17. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Le chiffre d'affaires moyen des années 2014, 2015 et 2016 doit être au moins égal à 50 000 000 F CFA. Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable

agréé inscrit à l'Ordre pour au maximum pour les années 2014, 2015 et 2016. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts »;

Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à **15 000 000 F CFA** (l'attestation doit être conforme au modèle annexé dans le présent dossier).

### Expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

Au moins deux (02) marchés de fourniture de pièces de rechange pour matériels de froid avec une valeur minimale par marché similaire de 20 000 000 F CFA. Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par les attestations de bonne exécution, les procès - verbaux de réception et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants ou tout document émanant d'institutions publiques ou parapubliques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2014 à 2016. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part des pièces de rechange pour matériels de froid ne doit pas être inférieure à 20 000 000 F CFA.

18. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** chez le **régisseur d'avances, 2ème étage**. La méthode de paiement sera *en espèce ou par chèque certifié ou par virement Bancaire* suivant les coordonnées ci-après : Banque : **Banque Malienne de Solidarité (BMS) SA**, Code Banque : **ML 102**, Code Guichet : **01001**, Numéro de compte : **001680603801-93**. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par *courrier électronique ou remis sur place en support papier*.
19. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :  
Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale, secrétariat Général, 2<sup>ème</sup> étage au plus tard le **20 juin 2017 à 09 heures 30 minutes TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
20. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **1 500 000 F CFA**.
21. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux données particulières de la DRPO.
22. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **20 juin 2017 à 09 heures 45 mn** dans la **Salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale au rez de chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex flamboyant**.

P/Le Ministre, P.O

Le Secrétaire Général  
**Moumine TRAORE**  
Chevalier de l'Ordre National



Ministère de l'Education Nationale

République du Mali

=====

Un Peuple – Un But – Une Foi

=====

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX  
A COMPETITION OUVERTE (DRPO)**

**DRPO N°0356/ F - 2017**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **quotidien « L'ESSOR » n°18283 du 18 octobre 2016 et n°18366 du 21 février 2017**.
2. Le **Ministère de l'Education Nationale** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le **programme intérimaire**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **pour la fourniture de pièces de rechange pour l'entretien de matériels informatiques dans le cadre du réseau Internet des structures du MEN**.
3. Le **Ministère de l'Education Nationale** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la livraison de pièces de rechange pour l'entretien de matériels informatiques dans le cadre du réseau Internet des structures du MEN en lot unique**.
4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) telle que définie à l'article 24 de l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant du code des marchés publics du Mali, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :
  - Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale
  - Simbo TOUNKARA: mohomodoutaifour@yahoo.fr;
  - Mohamed Moulaye TRAORE : m\_moulaye2001@yahoo.fr;
  - TIMBELY Dinding YEBEDIE : dindingyebodie@yahoo.fr;et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) à l'adresse mentionnée ci-après : bureau du régisseur d'avances, 2<sup>ème</sup> étage. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi pendant les heures de service.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Le chiffre d'affaires moyen des années 2014, 2015 et 2016 doit être au moins égal à 50 000 000 F CFA. Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'Ordre pour au maximum pour les années 2014, 2015 et 2016. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts »;

Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à **15 000 000 F CFA** (l'attestation doit être conforme au modèle annexé dans le présent dossier).

#### Expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

Au moins deux (02) marchés de fourniture de pièces de rechange pour matériels informatiques avec une valeur minimale par marché similaire de 20 000 000 F CFA. Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par les attestations de bonne exécution, les procès -verbaux de réception et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants ou tout document émanant d'institutions publiques ou parapubliques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2014 à 2016. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part des pièces de rechange pour matériels informatiques ne doit pas être inférieure à 20 000 000 F CFA.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** chez le **régisseur d'avances, 2ème étage**. La méthode de paiement sera *en espèce ou par chèque certifié ou par virement Bancaire* suivant les coordonnées ci-après : Banque : **Banque Malienne de Solidarité (BMS) SA**, Code Banque : **ML 102**, Code Guichet : **01001**, Numéro de compte : **001680603801-93**. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par *courrier électronique ou remis sur place en support papier*.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale, secrétariat Général, 2<sup>ème</sup> étage au plus tard le **21 juin 2017 à 09 heures 30 minutes TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **1 500 000 F CFA**.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux données particulières de la DRPO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21 juin 2017 à 09 heures 45 mn** dans la **Salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale au rez de chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex flamboyant**.

P/Le Ministre, P.O  
Le Secrétaire Général  
**Moumine TRAORE**  
Chevalier de l'Ordre National



Ministère de l'Education Nationale

République du Mali

-----

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX  
A COMPETITION OUVERTE (DRPO)

DRPO N0175/T-2017

23.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « ESSOR » n°18283 du 16 octobre 2016 et n°18366 du 21 février 2017

24.Le **Ministère de l'Education Nationale** dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer le **programme intérimaire** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'aménagement complémentaire de la cour du Ministère de l'Education Nationale**.

25.Le **Ministère de l'Education Nationale** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **Travaux d'aménagement complémentaire de la cour du Ministère de l'Education Nationale en lot unique**.

26.La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) telle que définie à l'article 24 de l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant du code des marchés publics du Mali, et ouvert à tous les candidats éligibles.

27.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

- **Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale**

- **Mohomodou TAÏFOUR:** mohomodoutaifour@yahoo.fr;
- **Mohamed Moulaye TRAORE:** m\_moulaye2001@yahoo.fr;
- **TIMBELY Dinding YEBEDIE:** dindingyebodie@yahoo.fr;

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Bureau du Réisseur d'avances 2<sup>ème</sup> étage. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi pendant les heures de service.

28.Les exigences en matière de qualifications sont :

**14. Capacité financière**

15. Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Le chiffre d'affaires moyen des années 2014, 2015 et 2016 doit être au moins égal à la moitié du montant de son offre. Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit l'Ordre pour au maximum les années 2014, 2015 et 2016. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts ».

Les soumissionnaires doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à **sept millions (7.000.000) F CFA**(l'attestation doit être conforme au modèle annexé au présent dossier).

#### **Capacité technique et expérience**

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

##### **Personnel par lot :**

- un (01) Ingénieur de génie civil, directeur des travaux ayant une expérience confirmée de dix (10) ans dans la direction des travaux et ayant réalisé au moins cinq (05) missions similaires.
- un (01) Ingénieur de génie civil, conducteur des travaux ayant une expérience confirmée de dix (10) ans dans la conduite des travaux et ayant réalisé au moins cinq (05) missions similaires.
- un (01) Technicien en génie civil ayant une expérience confirmée de cinq (05) ans dans la supervision des travaux et ayant réalisé au moins trois (03) missions similaires.
- un (01) Technicien topographe ayant une expérience confirmée de cinq (05) ans dans l'exécution des travaux topographiques de nivellation de précision au moyen d'un GPS différentiel et des instruments conventionnels et ayant réalisé au moins trois (03) missions similaires.

##### **Matériel par lot :**

- trois (03) camions benne de 7 m<sup>3</sup> ;
- deux (02) marteau piqueur ;
- un (01) compresseur à air ;
- un (01) compacteur à rouleau ;
- une (01) bétonnière ;
- un (01) lot de petits matériels.

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

Au moins deux (02) marchés de travaux d'aménagement de cours. Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par les attestations de bonne exécution, les procès -verbaux de réception et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants ou tout document émanant d'Institutions publiques ou parapubliques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2014 à 2016. Les attachements validés doivent être fournis.

29.Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA chez le régisseur d'avances, 2<sup>ème</sup> étage.**

La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié ou par virement Bancaire suivant les coordonnées ci-après : **Banque : Banque Malienne de Solidarité (BMS) SA, Code Banque : ML 102, Code Guichet : 01001, Numéro de compte : 001680603801-93.**  
Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par courrier électronique ou remis sur place en support papier.

30.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale, secrétariat Général, 2<sup>ème</sup> étage au plus tard le **16 juin 2017 à 09 heures 30 minutes TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

31.Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept cent mille (700 000) F CFA.**

32.Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux Données particulières de la DRPO.

33.Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16 juin 2017 à 09 heures 45 minutes** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Education Nationale au rez de chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex flamboyant.**

P/Le Ministre, P.O

Le Secrétaire Général

**Moumine TRAORE**

**Chevalier de l'Ordre National**

## AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

### AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°2017- 05/ ARMDS

L'Autorité de Régulation des Marchés publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) a inscrit dans son programme opérationnel 2017 le recrutement d'un cabinet de formation pour assurer la mise en œuvre du programme de formation 2017. Cette activité est financée sur les fonds propres de l'ARMDS.

À cet effet, le cabinet devra :

- animer la formation des formateurs de l'ARMDS
- animer les sessions de formation conformément à la stratégie nationale de renforcement des capacités des acteurs de la commande publique à travers un consultant dont l'expérience est avérée dans le domaine de la formation des adultes en passation des marchés publics ;
- s'assurer que les capacités des acteurs sont renforcées après la formation et ce à travers une évaluation de la qualité de la formation et du degré de maîtrise de certains aspects importants des procédures des marchés publics ;
- assurer tous les aspects liés à la communication (Couverture médiatique télé et presse écrite et parlée), l'organisation matérielle et logistique des sessions de formation à savoir : la mise à disposition de salles de formation, la pause-café, la reprographie des cahiers du participant, la fourniture aux participants des kits de formation (stylo à bille, bloc-notes et chemise à sangle, etc....) et le paiement de perdiems et frais de déplacement aux participants.
- collaborer avec les services techniques de l'ARMDS pour l'identification des participants et la prise de contact avec les Autorités notamment au niveau régional.

Les Consultants intéressés (Cabinet) sont invités à se manifester, en français, pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour l'exécution des prestations demandées (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

Les critères de qualification sont les suivants :

Le Consultant doit être un Cabinet ayant une expérience confirmée dans l'organisation de sessions de formation et disposer d'un personnel clé d'au moins cinq (5) consultants formateurs, confirmés, en marchés publics.

La méthode de sélection est celle de la « **Sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition** » telle que décrite à l'article 55 du Décret N°2015-0604/P-RM du 25 Septembre 2015, modifié, portant code des marchés publics et des délégations de service public.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat particulier du Secrétaire Exécutif de l'ARMDS sis à Hamdallaye, ACI 2000, Rue 390, Tel : 20 29 40 12/ 20 29 40 13/ Fax : 20 29 40 08 ou par mail : [abdoulaye\\_ibrahim\\_toure@yahoo.fr](mailto:abdoulaye_ibrahim_toure@yahoo.fr) ou [doucdia@yahoo.fr](mailto:doucdia@yahoo.fr) au plus tard **le 22 juin 2017 à 10 heures**.

**Le Secrétaire Exécutif**

**Adama Yacouba TOURE**  
Inspecteur des Services Economiques

République du Mali  
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique  
Secrétariat Général

Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel (PPMTNS)

## AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 03-2017/MSHP-SG-PPMTNS

### PRESTATIONS RELATIVES AU PAIEMENT D'AGENTS MOBILISES LORS DES INTERVENTIONS MASSIVES D'ADMINISTRATION DE MEDICAMENTS (CPS ET TDM/MTN) DANS LES 19 DISTRICTS SANITAIRES COUVERTS PAR LE PROJET

N° de Crédit : 5667-ML

Référence dans le plan de passation des marchés : C 7

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel/ Prestations d'une agence chargée du paiement d'agents mobilisés lors des interventions massives d'administration de médicaments (CPS et TDM/MTN) dans les 19 districts sanitaires couverts par le Projet.

Les services de consultants (« Services »), consiste au paiement sur le terrain, après chacune des interventions massives d'administration de médicaments (CPS et TDM/MTN), des agents de santé communautaire / agents de distribution / relais communautaires mobilisés à cet effet. Il est prévu au titre de la campagne 2017 :

- deux interventions massives d'administration de médicaments contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN) dans 16 districts sanitaires (Sikasso, Kadiolo, Koutiala, Yorosso, Tominian, Bankass, Koro, Douentza, Gourma-Rharous, Ansongo, Ménaka, Tin Essako, Bougouni, Yanfolila, Kita et Kolondiéba) qui mobilisera environ 8 799 agents de santé communautaire / agents de distribution / relais communautaires durant 10 jours. A la fin de chaque intervention, l'agence procèdera au paiement de chacun des agents ainsi mobilisés ;
- quatre interventions massives d'administration de médicaments contre le paludisme (chimio prévention du paludisme saisonnier et traitement de masse des maladies) dans 15 districts sanitaires (Sikasso, Kadiolo, Koutiala, Yorosso, Tominian, Bankass, Koro, Douentza, Gourma-Rharous, Ansongo, Ménaka, Tin Essako, Yélimané, Tombouctou et Kati) qui mobiliseront environ 8 429 agents de santé communautaire / agents de distribution / relais communautaires durant 20 jours. A la fin de chaque intervention, l'agence procèdera au paiement de chacun des agents ainsi mobilisés ;

Le taux journalier qui sera payé par l'Agence à chaque agent mobilisé sera celui admis par les autorités sanitaires nationales en la matière. Les paiements se feront directement aux agents et sans aucun frais pour eux.

La période indicative pour le démarrage des prestations est le 28 août 2017.

L'Unité de Coordination du Projet invite les Agences (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Agences intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Le consultant doit être une Agence indépendante (institution/établissement bancaire, de micro-finances, de téléphonie mobile ou équivalent intervenant dans le domaine du transfert d'argent, etc.), justifiant de ses conditions d'éligibilité, de ses capacités juridiques et techniques pour exécuter de telles missions ;

- Etre une firme ayant exécuté, de manière satisfaisante, des missions similaires au cours des dix dernières années (de 2007 à ce jour) ;
- Disposer du personnel qualifié, de moyens logistique et technologique appropriés pour l'exécution de la mission dans des conditions satisfaisantes.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID* » Edition de janvier 2011-révisé juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures TU.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique (sous format non modifiable) au plus tard le **26 juin 2017** avec la mention suivante : **« Manifestation d'intérêt pour les prestations relatives au paiement d'agents mobilisés dans les 19 districts sanitaires couverts par le Projet ».**

L'adresse à laquelle il est ci-dessus fait référence est :

Unité de Coordination du Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel  
A l'attention du Coordinateur

Quartier ACI 2000, Rue 407, lot 3308 (ex CFCT), face à la Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire, contigu au siège de la Commission Nationale Chargée des Réfugiés (CNCR) ; Bamako (République du Mali)

Téléphone : (+223) 95 34 32 32 ou 76 10 49 98 ou 76 43 73 34

Email : [Ldiarra555@gmail.com](mailto:Ldiarra555@gmail.com) avec copie à drahmaiga@yahoo.fr

Bamako, le 05 juin 2017.  
**Le Coordinateur du Projet**

**Dr Lamine DIARRA**  
Chevalier de l'Ordre National

Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique

Hôpital du Mali  
Tel : 20 72 75 69

République du Mali  
Un Peuple-Un But-Une Foi

## AOO N°07/MSHP-HM-2017

Résultat de l'évaluation des offres relatives à la fourniture, installation et la mise en marche d'équipements médicaux à l'Hôpital du Mali en huit (08) lots.

Tableau n°1 : Conformité et évaluation des offres

N° PLi	Nom du Soumissionnaire	Montant des offres lues publiquement en F CFA	Conformité pour l'essentiel au DAO (Oui ou Non)	Motifs du rejet de l'offre
01	ASL- Mali	Lot1 : Montant : <b>112 175 000 F CFA</b> ; Lot2 : Montant : <b>111 019 160 F CFA</b> ; Lot3 : Montant : <b>56 500 000 F CFA</b> ; Lot4 : Montant : <b>94 795 000 F CFA</b>	NON	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- La non fourniture de deux marchés similaires attestées par les attestations de bonne exécution ou deux procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et signature des marchés ou tout document émanant d'institutions publiques para publiques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art ;</li> <li>2- La fourniture d'une autorisation du fabricant qui n'est pas en originale ;</li> <li>3- La fourniture de catalogues qui ne sont pas des originaux, ni signés, ni cachetés ;</li> </ul>
02	INTERNATIONAL SERVICES SARL	Lot1 : Montant : <b>397 988 115 F CFA</b> ; Lot2 : Montant : <b>106 739 072 F CFA</b> ; Lot3 : Montant : <b>104 143 600 F CFA</b> ; Lot4 : Montant : <b>85 573 101 F CFA</b> ; Lot5 : Montant : <b>46 600 075 F CFA</b> ; Lot6 : Montant : <b>29 675 078 F CFA</b> ; Lot7 : Montant : <b>42 002 532 F CFA</b> ; Lot8 : Montant : <b>19 081 728 F CFA</b> .	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- la fourniture d'une autorisation du fabricant qui n'est pas en originale ;</li> <li>2- la fourniture de catalogues qui ne sont pas des originaux, ni signés, ni cachetés ;</li> </ul>
03	ADS. K SARL	Lot3 : Montant : <b>60 416 000 F CFA</b> ; Lot5 : Montant : <b>49 206 000 F CFA</b> ;	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- La fourniture d'une autorisation du fabricant qui n'est pas en originale ;</li> <li>2- La fourniture de catalogues qui ne sont pas des originaux, ni signés, ni cachetés ;</li> </ul>

				3- La non fourniture des attestations de formation et le contrat de travail de l'ingénieur ou du technicien
04	Adama DIAKITE	Lot1 : Montant : 374 577 050 F CFA ; Lot2 : Montant : 97 035 520 F CFA ; Lot3 : Montant : 78 107 700 F CFA ; Lot4 : Montant : 89 462 787 F CFA ; Lot5 : Montant : 48 819 126 F CFA ; Lot6 : Montant : 28 384 858 F CFA ; Lot7 : Montant : 40 925 544 F CFA ; Lot8 : Montant : 17 491 584 F CFA ;	OUI pour le lot1 et le lot2.  Non pour les lots 3 ;4 ;5 ;6 ;7 et 8	1- la non fourniture de deux marchés similaires attestées par les attestations de bonne exécution ou deux procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et signature des marchés ou tout document émanant d'institutions publiques para publiques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art.
05	NABA SERVICES MEDICAL	Lot3 : Montant : 34 134 000 F CFA ; Lot4 : Montant : 53 462 000 F CFA ; Lot7 : Montant : 35 230 000 F CFA ;	NON	1- La non fourniture de deux marchés similaires attestées par les attestations de bonne exécution ou deux procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et signature des marchés ou tout document émanant d'institutions publiques para publiques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art ;  2- La non fourniture de l'autorisation du fabricant ;  3- La fourniture de catalogues qui ne sont pas des originaux, ni signés, ni cachetés ;  4- La fourniture des états financiers de (2013-2014 et 2015), du quitus fiscal, du registre de commerce et du certificat de non faillite non légalisés conformes à l'originale.
06	Etablissement Mamadou Alou KOUMA (EMAK-SARL)	Lot1 : Montant : 199 455 573 F CFA ; Lot3 : Montant : 88 489 724 F CFA ; Lot4 : Montant : 90 358 972 F CFA .	OUI	-NEANT
07	SS TRADING-	Lot1 : Montant : 84 514 950 F CFA ; Lot3 : Montant : 23 626 000 F CFA Lot4 : Montant : 35 370 000 F CFA ;	Oui pour les lots 5 ; et 8	1- la non fourniture de catalogues ;  2- la fourniture d'une attestation de ligne de crédit émise au

	Sarl	Lot5 : Montant : 30 659 360 F CFA ; Lot6 : Montant : 14 922 500 F CFA; Lot7 : Montant : 65 273 000 F CFA ; Lot8 : Montant : 16 434 040 F CFA . .	NON pour les lots 1 ; 3 ;4 ;6 et 7	conditionnelle et dont la banque n'est pas engagée.
08	EDIMAME L	Lot1 : Montant : 186 325 000 F CFA ; Lot3 : Montant : 99 211 750 F CFA ;	Non	<p>1- La non fourniture de deux marchés similaires attestées par les attestations de bonne exécution ou deux procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et signature des marchés ou tout document émanant d'institutions publiques para publiques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art ;</p> <p>2- Fourniture d'une autorisation du fabricant non en originale ;</p> <p>3- La fourniture de catalogues qui ne sont pas des originaux, ni signés, ni cachetés ;</p>
09	BAAH GROUP	Lot6 : Montant : 23 941 953 F CFA; Lot7 : Montant : 45 209 773 F CFA ; Lot7 : Montant : 26 366 200 F CFA ;	NON	<p>1- La non fourniture du contrat de travail du technicien ;</p> <p>2- La fourniture d'une autorisation du fabricant qui n'est pas en originale ;</p> <p>3- La fourniture de catalogues qui ne sont pas des originaux, qui ne sont pas signés et qui ne sont cachetés.</p>
10	STE CHERIF SARL	Lot1 : Montant : 93 800 000 F CFA; Lot2 : Montant : 74 100 000 F CFA ; Lot3 : Montant : 68 220 000 F CFA ; Lot4 : Montant : 76 000 000 F CFA; Lot5 : Montant : 74 100 000 F CFA ; Lot6 : Montant : 58 130 000F CFA ; Lot7 : Montant : 16 400 000 F CFA ;	Non	1- La fourniture de catalogues qui sont partiellement des originaux, ni signés, ni cachetés ;
11	MEDICAL GENERAL SYSTEMS - SA	Lot1 : Montant : 214 231 411F CFA; Lot3 : Montant : 84 711 578 F CFA ; Lot4 : Montant : 78 630 898 F CFA; Lot5 : Montant : 51 615 735F CFA;	Non	1- la non fourniture de deux marchés similaires attestées par les attestations de bonne exécution ou deux procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et signature des marchés ou tout document émanant d'institutions publiques para publiques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art ;

				<ul style="list-style-type: none"> <li>2- La fourniture d'une autorisation du fabricant qui n'est pas en originale et ;</li>   <li>4- La fourniture de catalogues qui ne sont pas des originaux, ni signés, ni cachetés ;</li> </ul>
12	CISSE TECHNOL OGIE	Lot1 : Montant : 298 854 518 F CFA ; Lot2 : Montant : 282 829 443 F CFA ; Lot3 : Montant : 94 882 363 F CFA ; Lot4 : Montant : 119 693 311 F CFA ; Lot7 : Montant : 114 688 548F CFA ;	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- La non fourniture de deux marchés similaires attestées par les attestations de bonne exécution ou deux procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et signature des marchés ou tout document émanant d'institutions publiques para publiques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art ;</li>   <li>2- La fourniture de catalogues qui ne sont pas des originaux, ni signés, ni cachetés ;</li> </ul>
13	MT SERVICES- Mali	Lot1 : Montant : 33 341 936 F CFA ; Lot2 : Montant : 23 659 282 F CFA ; Lot3: Montant : 56 819 700 F CFA ; Lot4 : Montant : 17 251 920 F CFA Lot5 : Montant : 33 341 936 F CFA ; Lot6 : Montant : 23 659 282 F CFA ; Lot7 : Montant : 56 819 700 F CFA ; Lot8 : Montant : 17 251 920 F CFA	Oui pour le lot6 et le lot7  Non pour les lots : 1 ;2 ;3 4 5 ; et 8	1- la non fourniture de catalogues
14	CERTEC- MALI	Lot1 : Montant : 125 769 960 F CFA; Lot2 : Montant : 70 473 391 F CFA ; Lot3 : Montant : 42 371 040 F CFA ; Lot4 : Montant : 62 474 160 F CFA; Lot5 : Montant : 37 590 768F CFA ; Lot6 : Montant : 38 432 088 F CFA ; Lot7 : Montant : 36 537 888 F CFA ; Lot8 : Montant : 30 164 520 F CFA ;	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- La fourniture d'une autorisation du fabricant qui n'est pas en originale ;</li>   <li>2- La fourniture de catalogues qui ne sont pas des originaux, qui ne sont pas signés et qui ne sont pas cachetés.</li> </ul>
15	AGENCE ROBERT PETERHANS EL	Lot3 : Montant : 52 789 663 F CFA; Lot5 : Montant : 88 151 415 F CFA ; Lot7 : Montant : 70 028 163 F CFA ;	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- La fourniture de l'autorisation du fabricant qui n'est pas en original ;</li>   <li>2- La fourniture de catalogues qui ne sont pas des originaux, ni signés, ni cachetés ;</li> </ul>

Tableau n°2 : Classement des offres

N° PLi	Nom des Soumissionnaires retenus	Montant des offres lues publiquement en F CFA	Montant corrigé des offres	Motifs du rejet de l'offre
04	<b>Adama DIAKITE</b>	Lot1 : Montant : <b>374 577 050</b> F CFA hors taxes ; Lot2: Montant : <b>97 035 520</b> F CFA hors taxes.	Lot1 : Montant : <b>199 455 573</b> F CFA hors taxes;  Lot2: Montant : <b>97 035 520</b> F CFA hors taxes.	<b>1<sup>er</sup></b>
06	<b>Etablissement Mamadou KOUMA - SARL</b>	Lot1 : Montant : <b>199 455 573</b> F CFA hors taxes;  Lot3 : Montant : <b>88 489 724</b> F CFA hors taxes  Lot4: Montant : <b>90 358 972</b> F CFA hors taxes.	Lot1 : Montant : <b>199 455 573</b> F CFA hors taxes  Lot3 : Montant : <b>88 489 724</b> F CFA hors taxes;  Lot4: Montant : <b>90 358 972</b> F CFA hors taxes.	<b>1<sup>er</sup> pour le lot3 et le lot4 ;</b>  <b>2<sup>ème</sup> pour le lot1</b>
07	<b>SS TRADING- SARL</b>	Lot5 : Montant : <b>30 659 360</b> F CFA hors taxes;  Lot8: Montant : <b>16 434 040</b> F CFA hors taxes.	Lot5 : Montant : <b>30 659 360</b> F CFA hors taxes;  Lot8: Montant : <b>16 434 040</b> F CFA hors taxes.	<b>1<sup>er</sup></b>
13	<b>MT SERVICES Mali</b>	Lot6 : Montant : <b>23 659 282</b> F CFA hors taxes;  Lot7: Montant : <b>56 819 700</b> F CFA hors taxes.	Lot6 : Montant : <b>23 659 282</b> F CFA hors taxes;  Lot7: Montant : <b>56 819 700</b> F CFA hors taxes.	<b>1<sup>er</sup></b>

### Attribution du marché :

**Pour le Lot1 : ADAMA DIAKITE**, comme attributaire provisoire du marché relatif à la Fourniture d'équipements médicaux pour l'imagerie médicale à l'hôpital du Mali, pour un montant corrigé, Hors Taxes, de cent quatre vingt seize millions soixante dix sept mille cinquante un (196 077 051) F CFA et un délai de livraison de trente (90) jours.

**Pour le Lot2 : ADAMA DIAKITE**, comme attributaire provisoire du marché relatif à la Fourniture d'équipements médicaux pour le laboratoire d'analyse médicale à l'hôpital du Mali, pour un montant, Hors Taxes, de : quatre vingt dix sept millions trente cinq mille cinq cent vingt (97 035 520) F CFA et un délai de livraison de trente (90) jours.

**Pour le Lot3 : Etablissement Mamadou KOUMA (EMAK- SARL)**, comme attributaire provisoire du marché relatif à la Fourniture d'équipements médicaux pour la réanimation et le bloc opératoire à l'hôpital du Mali, pour un montant, Hors Taxes, de quatre vingt huit millions quatre cent quatre vingt neuf sept cent vingt quatre (88 489 724) F CFA et un délai de livraison de quatre vingt dix (90) jours.

**Pour le Lot4 : Etablissement Mamadou KOUMA (EMAK-SARL)**, comme attributaire provisoire du marché relatif à la fourniture d'équipements médicaux pour les urgences à l'hôpital du Mali, pour un montant, Hors Taxes, de quatre vingt dix millions trois cent cinquante huit mille neuf cent soixante douze (90 358 972) F CFA et un délai de livraison de quatre vingt dix (90) jours.

**Pour le Lot5 : SS TRADING- SARL**, comme attributaire provisoire du marché relatif à la fourniture d'équipements médicaux pour la chirurgie thoracique de l'Hôpital du Mali, pour un montant Hors Taxes, de trente millions six cent cinquante neuf mille trois cent soixante (30 659 360) F CFA et un délai de livraison de trente (90) jours.

**Pour le Lot 6 : MT SERVICES MALI**, comme attributaire provisoire du marché relatif à la fourniture d'équipements médicaux pour la neurochirurgie le l'Hôpital du Mali, pour un montant, Hors Taxes, de vingt trois millions six cent cinquante neuf mille deux quatre vingt deux cent (23 659 282) F CFA et un délai de livraison de trente (90) jours.

**Pour le Lot 7 : MT SERVICE- MALI**, comme attributaire provisoire du marché relatif à la fourniture d'équipements médicaux pour la pédiatrie de l'Hôpital du Mali, pour un montant, Hors Taxes, de cinquante six millions huit cent neuf mille sept cent (56 819 700) F CFA et un délai de livraison de trente (90) jours.

**Pour le Lot 8 : SS TRADING- SARL**, comme attributaire provisoire du marché relatif à la fourniture d'équipements médicaux pour la gynécologie et la médecine de l'Hôpital du Mali, pour un montant, Hors Taxes, de seize millions quatre cent trente quatre mille quarante (16 434 040) F CFA et un délai de livraison de trente (90) jours.

**PRIMATURE****REPUBLIQUE DU MALI**

-----

**Un Peuple – Un But – Une Foi****AUTORITE DE REGULATION**

-----

**DES MARCHES PUBLICS ET DES****DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**

-----

**COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS****DECISION N°17-015 /ARMDS-CRD DU 7 JUIN 2017**

**LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS STATUANT EN COMMISSION LITIGES SUR LE RECOURS NON JURIDICTIONNEL DE LA SOCIETE GRAPHIQUE INDUSTRIE SA CONTESTANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°004/MSAH/CANAM-2017 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS TECHNIQUES ET DE CARTES D'ASSURES LANCE PAR LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE (CANAM).**

- Vu** la Loi n°08-023 du 23 juillet 2008 modifiée, relative à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public ;
- Vu** le Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant Code des marchés publics et des délégations de service public ;
- Vu** le Décret n°08-482/P-RM du 11 août 2008 modifié, fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public ;
- Vu** le Décret n°2013-168/P-RM du 21 février 2013 portant renouvellement du mandat de certains membres du Conseil de Régulation ;
- Vu** le Décret n°2013-518/P-RM du 21 juin 2013 portant nomination d'un membre du Conseil de Régulation ;
- Vu** le Décret n°2013-520/P-RM du 21 juin 2013 portant renouvellement de mandat de certains membres du Conseil de Régulation ;
- Vu** le Décret n°2014-0494/P-RM du 4 juillet 2014 portant renouvellement de mandat de certains membres du Conseil de Régulation ;
- Vu** le Décret n° 2016-0028-/P-RM du 27 janvier 2016 portant nomination de membres du Conseil de Régulation ;
- Vu** l'Acte d'Huissier en date du 2 mars 2016 constatant l'élection du Président de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public ;
- Vu** la Décision n°10-001/ARMDS-CR du 3 mars 2010 portant adoption du Règlement intérieur de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public ;
- Vu** la Décision n°10-002/ARMDS-CR du 3 mars 2010 portant modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public ;
- Vu** la Lettre en date du 29 mai 2017 de la société Graphique Industrie enregistrée le 30 mai 2017 jour sous le numéro 014 au Secrétariat du CRD ;

L'an deux mil dix-sept et le mardi 6 juin, le Comité de Règlement des Différends (CRD), composé de :

- Monsieur Allassane BA, Président ;
- Monsieur Alassane BA, Membre représentant l'Administration, Rapporteur ;
- Monsieur Gaoussou A.G KONATE, Membre représentant le Secteur Privé ;

- Monsieur Yéro DIALLO, Membre représentant la Société Civile.

Assisté de Madame Fatoumata Djagoun TOURE, Chef du Département Réglementation et Affaires Juridiques , de Messieurs Dian SIDIBE, Chargé de mission au Département Réglementation et Affaires Juridiques et Issoufou JABBOUR, Assistant au Département Réglementation et Affaires Juridiques ;

a délibéré conformément à la loi et a adopté la présente délibération fondée sur les faits, la régularité du recours et les moyens exposés ci-après :

## FAITS :

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) a lancé le 17 mai 2017 l'appel d'offres n°004/MSHA/CANAM-2017 relatif à la fourniture de matériels techniques et de cartes d'assurés pour son propre compte, auquel la société Graphique Industrie SA est candidate ;

Par une correspondance en date du 23 mai 2017, la société Graphique Industrie SA a adressé un recours gracieux à l'autorité contractante pour contester les critères de qualification des soumissionnaires notamment la capacité technique ;

Le 26 mai 2017, la CANAM a répondu à la société Graphique Industrie en indiquant que sa requête est en cours d'examen par ses services techniques et aura une suite dans les meilleurs délais ;

Le 30 mai 2017, la société Graphique Industrie non satisfaite de cette réponse, a, par le biais de son Conseil Me Lamissa COULIBALY, Avocat à la Cour, saisi le Président du Comité de Règlement des Différends (CRD) d'un recours non juridictionnel pour contester les critères de qualification relatifs à la capacité technique et le délai de réception des offres du dossier d'appel d'offres susmentionné.

Le 6 juin 2017, la société Graphique Industrie, par le truchement de son Conseil, a fait parvenir au Comité de Règlement des Différends, une correspondance de désistement de son recours.

## RECEVABILITE :

Considérant que par principe, le désistement est une faculté reconnue à tout demandeur ;

Qu'il est également de principe que ce désistement soit fait par écrit ;

Considérant que la société Graphique Industrie, sous la plume de son conseil a fait parvenir une correspondance de désistement en date du 5 juin 2017 ;

Qu'il y a lieu de recevoir ce désistement et d'en donner acte à la requérante ;

En conséquence,

## DECIDE :

1. Constate le désistement de la société Graphique Industrie SA à travers la lettre n°163/017/LC du 5 juin 2017 du cabinet d'avocats Me Lamissa COULIBALY ;
2. Donne acte à la requérante de son désistement ;
3. Dit qu'il n'y a pas lieu à statuer ;
4. Dit que le Secrétaire Exécutif est chargé de notifier à la Société Graphique Industrie SA, à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) et à la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, la présente décision qui sera publiée.

Bamako, le 7 Juin 2017  
Le Président,

**Dr Allassane BA**  
Administrateur Civil